



Assemblée générale

Distr. générale
11 décembre 2008
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session

Point 139 de l'ordre du jour

Financement de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée

Budget révisé de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Crédit initialement ouvert pour 2008/09	100 367 400 dollars
Prévisions révisées présentées par le Secrétaire général pour 2008/09	37 016 400 dollars
Recommandation révisée du Comité consultatif pour 2008/09	37 016 400 dollars

I. Introduction

1. Le Comité consultatif a examiné le projet de budget révisé de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 (A/63/546 et Corr.1). À cette occasion, ses membres se sont entretenus avec le Chef de l'appui à la Mission et d'autres représentants du Secrétaire général afin d'obtenir des renseignements complémentaires et des précisions.

2. Le projet de budget révisé a été présenté comme suite à la décision du Conseil de sécurité de mettre fin au mandat de la Mission à compter du 31 juillet 2008 (voir résolution 1827 (2008) du Conseil). Le budget initial de la Mission pour 2008/09, d'un montant de 100,4 millions de dollars, avait été approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 62/259. L'Assemblée y avait décidé, sous réserve que le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de la Mission, de répartir la moitié de ce montant, soit 50,2 millions de dollars, entre les États Membres, et de mettre en recouvrement auprès de ceux-ci un montant de 8,7 millions de dollars au titre de la Mission pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2008. Elle avait également prié le Secrétaire général de lui soumettre un rapport sur l'état de l'exécution du budget en novembre 2008 au plus tard, en vue d'une révision du montant des crédits ouverts et

d'une nouvelle mise en recouvrement, le cas échéant. Le rapport du Secrétaire général a été présenté comme suite à cette demande. Des montants et des effectifs révisés y sont proposés, eu égard à la liquidation de la Mission du 1^{er} août 2008 au 31 janvier 2009.

3. La liste des documents sur lesquels le Comité consultatif s'est fondé pour examiner le financement de la MINUEE figure à la fin du présent rapport.

II. Information sur l'exécution du budget de l'exercice en cours

4. Le Comité consultatif a été informé qu'au 31 août 2008, le montant total mis en recouvrement auprès des États Membres pour financer la MINUEE depuis sa création, en juillet 2000, s'établissait à 1 304 840 000 dollars. Les paiements reçus jusqu'au 31 août 2008 s'élevaient à 1 287 256 000 dollars, le montant restant dû s'élevant donc à 17 584 000 dollars. Au 30 novembre 2008, le solde de trésorerie de la Mission se montait à 2,6 millions de dollars et son passif ainsi que les sommes portées au crédit des États Membres se chiffraient à 31,4 millions de dollars, d'où un déficit de 28,8 millions de dollars. On trouvera le détail de la situation financière récente de la MINUEE à l'annexe I ci-après.

5. Le Comité consultatif a par ailleurs été informé que les montants remboursés aux États Membres au titre des contingents pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 octobre 2008 s'élevaient à 11 933 000 dollars et que le montant dû au 30 septembre 2008 était de 315 000 dollars. Pour ce qui est du matériel appartenant aux contingents, un montant de 8 097 000 dollars avait été remboursé aux États Membres pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 octobre 2008, tandis que le montant restant dû s'établissait à 599 000 dollars, les demandes de remboursement ayant été certifiées jusqu'au 31 octobre 2008. En ce qui concerne les indemnités payables en cas de décès ou d'invalidité, au 31 octobre 2008, 40 demandes d'indemnisation avaient donné lieu à des versements d'un montant total de 574 000 dollars à compter de la création de la Mission; il y avait trois demandes en instance de règlement et les engagements non réglés s'élevaient à 157 000 dollars. **Le Comité consultatif veut espérer que les demandes d'indemnisation en instance seront réglées rapidement.**

6. Le Comité consultatif a été informé qu'au 24 novembre 2008, les chiffres concernant l'occupation effective et l'occupation prévue des postes de la MINUEE pour la période allant du 1^{er} juillet 2008 au 31 janvier 2009 s'établissaient comme suit :

Tableau 1
Occupation effective et occupation prévue des postes pour la période allant du 1^{er} juillet 2008 au 31 janvier 2009

	Effectif autorisé ^a	Nombre de postes pourvus					Nombre de postes qu'il est prévu de pourvoir Janvier 2009
		31 juillet	31 août	30 septembre	31 octobre	24 novembre	
Observateurs militaires	230	71	38	10	–	–	–
Membres des contingents	1 470	239	196	90	–	–	–
Total (personnel militaire)	1 700	310	234	100	–	–	–
Postes							
Personnel recruté sur le plan international	176	138	131	115	108	99	92
Personnel recruté sur le plan national	219	193	163	155	130	110	89
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)							
Personnel recruté sur le plan international	1	1	–	–	–	–	–
Personnel recruté sur le plan national	–	–	–	–	–	–	–
Volontaires des Nations Unies	68	55	49	49	38	38	24
Total (personnel civil)	464	387	343	319	276	247	205

^a Niveau le plus élevé, entre le début et la fin de la période.

7. Un état actualisé des dépenses de l'exercice en cours, notamment des dépenses effectives au 14 novembre 2008 et de l'ensemble des dépenses prévues pour la période allant du 15 novembre 2008 au 31 janvier 2009 (voir annexe II), a été communiqué au Comité consultatif. Le montant brut des dépenses effectives de l'exercice au 14 novembre 2008 se chiffrait à 21 219 500 dollars (montant net : 20 594 800 dollars) tandis que le montant brut des dépenses prévues pour la période s'achevant le 31 janvier 2009 était estimé à 37 016 400 dollars (montant net : 35 905 000 dollars).

III. Projet de budget révisé pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009

A. Ressources nécessaires

8. Le projet de budget révisé de la MINUEE présenté par le Secrétaire général pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 représente un montant total brut de 37 016 400 dollars (montant net : 35 905 000 dollars). Le mandat de la Mission ayant pris fin le 31 juillet 2008, ce budget révisé couvre le rapatriement progressif de 83 observateurs militaires, 242 membres des contingents, 143 agents recrutés sur le plan international (dont un agent du Service mobile occupant un poste de temporaire) et 60 Volontaires des Nations Unies et la cessation de service

de 193 agents recrutés sur le plan national, ainsi que le coût de la liquidation administrative de la Mission, qui s'échelonna sur six mois, du 1^{er} août 2008 au 31 janvier 2009.

9. Comme l'a indiqué le Secrétaire général au paragraphe 6 de son rapport, le budget révisé tient compte des frais liés au redéploiement provisoire puis au rapatriement des membres des contingents, qui ont commencé pendant l'exercice 2007/08 du fait des restrictions imposées à la MINUEE par les autorités érythréennes. À la suite d'un échange de lettres entre le Secrétaire général et le Président du Conseil de sécurité (S/2008/368 et S/2008/427), le personnel militaire provisoirement redéployé a été considéré comme rapatrié à compter du 5 juin 2008. Le budget révisé tient compte également du nombre de postes approuvés de personnel recruté sur le plan international ou national effectivement pourvus au 30 juin 2008.

10. Évoquant le paragraphe 11 du rapport du Secrétaire général (voir également tableau 1 ci-dessus), le Comité consultatif relève qu'au 31 octobre 2008, tous les militaires avaient été rapatriés et la fermeture administrative des services organiques était achevée. En outre, la majorité du personnel de ces services avait été rapatriée et seuls 108 agents recrutés sur le plan international, 130 agents recrutés sur le plan national et 38 Volontaires des Nations Unies assuraient encore l'appui des activités de liquidation. Le Comité consultatif note par ailleurs qu'une équipe de fonctionnaires des services organiques devait être maintenue jusqu'à la fin de la liquidation administrative de la Mission, prévue pour le 31 janvier 2009, afin de régler des problèmes connexes nécessitant des contacts avec les hauts fonctionnaires des deux pays (voir par. 15 ci-après). Au 1^{er} octobre 2008, l'équipe en question était dirigée par le Représentant spécial adjoint et comptait un chef de bureau (D-2), un spécialiste des questions politiques (P-4) et trois agents des services généraux, dont deux avaient été recrutés sur le plan national.

11. Les prévisions de dépenses révisées se chiffrent à quelque 37 millions de dollars, somme inférieure de 63,1 % au montant de 100,4 millions de dollars initialement réparti entre les États Membres, ce qui s'explique essentiellement par les écarts suivants :

a) 35,9 millions de dollars de moins au titre du personnel militaire, en raison du rapatriement de tous ses membres avant le 31 octobre 2008;

b) 10 millions de dollars de moins au titre du personnel recruté sur les plans international et national et des Volontaires des Nations Unies, du fait de la réduction progressive de la dotation en effectifs de la Mission puis de la liquidation administrative de celle-ci;

c) 17,5 millions de dollars de moins au titre de la plupart des objets de dépenses opérationnelles, compte tenu de la cessation du mandat de la Mission et de sa liquidation administrative. Ces écarts sont compensés en partie par la hausse des dépenses prévues pour le transport de matériel appartenant aux Nations Unies à l'intérieur et à l'extérieur de la zone de la Mission.

12. Il est proposé que 563 fonctionnaires (6 fonctionnaires recrutés sur le plan international et 557 fonctionnaires recrutés sur le plan national) reçoivent une formation destinée à renforcer leurs compétences fonctionnelles et techniques (par. 37 et 38), en particulier celles du personnel recruté sur le plan national, et que les membres du personnel recruté sur le plan international continuent de bénéficier

de cours de remise à niveau dans des domaines techniques. Ce programme de formation a pour principaux objectifs d'améliorer les perspectives d'emploi des membres du personnel après la liquidation administrative de la Mission et de faciliter leur réaffectation à d'autres missions de maintien de la paix. À cet égard, le Comité consultatif a été informé que la Mission collaborait avec le Département de l'appui aux missions, au Siège, pour faire en sorte que les membres du personnel sollicités par d'autres missions restent en poste à la MINUEE aux fins de l'achèvement de sa liquidation tant que leur présence ailleurs n'était pas impérative. Il a obtenu le complément d'information qu'il avait demandé sur la réaffectation des fonctionnaires recrutés sur le plan international (voir annexe III). **Compte tenu des circonstances extraordinaires auxquelles la Mission fait face, son mandat ayant pris fin à l'issue d'un préavis très court et sa liquidation devant être menée à bien dans un bref délai (voir par. 13 ci-après), le Comité consultatif se félicite que la Mission ait pris les devants pour planifier ses besoins en ressources humaines pendant la liquidation et pour faciliter la réaffectation des fonctionnaires recrutés sur le plan international à d'autres missions et améliorer les perspectives d'emploi des agents recrutés sur le plan national.**

B. Activités de liquidation

13. Le Comité consultatif prend note de la complexité des conditions dans lesquelles opère la Mission et des circonstances dans lesquelles il doit être procédé à sa liquidation administrative. Il a été informé que la Mission avait appris quelques jours à l'avance seulement que son mandat devait prendre fin le 31 juillet 2008. Comme indiqué au paragraphe 9 du rapport du Secrétaire général, plusieurs activités préalables à la liquidation devaient encore être menées à bien au début de la période de liquidation, le 1^{er} août 2008, notamment : a) le rapatriement du personnel militaire et du matériel appartenant aux contingents; b) la fermeture des services organiques et le rapatriement de leur personnel; c) l'élaboration d'un plan de cession des actifs de la Mission et la conclusion avec les deux pays hôtes d'accords sur la cession de ces actifs; d) l'établissement d'un plan de réaffectation des membres du personnel des services organiques et du personnel d'appui à d'autres missions de maintien de la paix. Étant donné la nature condensée de la liquidation de la MINUEE, un nombre d'activités plus important que de coutume devra être exécuté pendant les six mois que durera la liquidation, et une plus grande part du personnel devra rester en poste jusqu'à la fin de la liquidation, le 31 janvier 2009. En outre, le Comité consultatif constate que, comme la Mission opère dans deux pays, il s'agit en quelque sorte de réaliser deux liquidations, que compliquent encore l'absence de vols entre les deux pays et les restrictions imposées par les autorités érythréennes en ce qui concerne la délivrance de visas au personnel entrant et celle de visas de retour au personnel en poste à Asmara.

14. En ce qui concerne la cession des actifs, le Comité consultatif a été informé qu'un projet de plan de cession avait été arrêté sous sa forme définitive et qu'un accord avait été trouvé au sujet de l'affectation des actifs à conserver pour d'autres opérations de maintien de la paix. Il fallait encore se prononcer sur l'affectation des autres actifs (vente ou donation aux pays hôtes). Le Comité consultatif a obtenu les renseignements qu'il avait demandés concernant la ventilation et l'affectation du matériel durable, selon lesquels 16 000 articles environ d'une valeur d'inventaire totale de quelque 56 millions de dollars (soit une valeur nette comptable d'à peu

près 19,6 millions de dollars) avaient été cédés au 25 novembre 2008 (voir annexe IV). Il a également été informé que du matériel de déminage en état de marche avait été réaffecté à d'autres missions (au premier plan desquelles la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo et la Mission des Nations Unies au Soudan) et que d'autres articles situés en Éthiopie ne pouvant être transférés de manière rentable ou n'intéressant aucune autre opération de maintien de la paix avaient été offerts au Bureau éthiopien de la lutte antimines.

15. Le Comité consultatif note que des discussions ont lieu avec les deux pays hôtes sur la question de la cession des actifs et d'autres questions touchant à la liquidation. Au paragraphe 10 de son rapport, le Secrétaire général a présenté certains des obstacles à la liquidation administrative de la Mission. Le Comité consultatif a été mis au courant des difficultés rencontrées dans le cadre de la neutralisation de sites en Érythrée. Il constate que 80 % environ des actifs de la Mission sont situés dans ce pays, où la MINUEE compte 40 sites, dont 10 à Asmara. Il fait remarquer à cet égard que, dans sa résolution 1827 (2008), le Conseil de sécurité a invité les deux pays à coopérer pleinement avec l'ONU, notamment en ce qui concerne le processus de liquidation de la MINUEE. **Le Comité consultatif encourage le Secrétaire général à poursuivre le dialogue avec les pays hôtes et à redoubler d'efforts pour régler toutes les questions en suspens dans les meilleurs délais.**

16. **Le Comité consultatif insiste sur le fait qu'il importe d'exercer un contrôle suffisant pendant la liquidation et espère que le Bureau des services de contrôle interne se concertera étroitement avec la Mission à ce sujet.**

C. Questions diverses

17. Dans son rapport sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007, le Comité des commissaires aux comptes avait relevé que 14 documents d'engagement de dépenses, représentant un montant total de 550 000 dollars, ne comportaient pas de désignation de bénéficiaires, raison pour laquelle on n'avait pu établir quelles étaient les parties dont les services avaient été retenus. Le Comité avait recommandé que la MINUEE respecte strictement la disposition énoncée dans la règle de gestion financière 105.9 en ce qui concernait les engagements non réglés et qu'elle améliore ses procédures de contrôle interne [A/62/5 (Vol. II), chap. II, par. 43 b)]. À la section V du rapport du Secrétaire général, dans laquelle figure un récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux recommandations du Comité des commissaires aux comptes, la MINUEE a indiqué qu'elle appliquait rigoureusement la règle de gestion financière 105.9 et qu'elle avait mis en place un dispositif de contrôle interne consistant à vérifier avant règlement que les factures se rapportant à des engagements de dépenses divers avaient été certifiées par les responsables des centres de coûts concernés. **Le Comité consultatif prend acte des mesures adoptées et demande que l'on informe l'Assemblée générale, au moment où elle examinera le projet de budget révisé de la MINUEE, de toute nouvelle mesure prise pour donner suite aux constatations du Comité des commissaires aux comptes concernant les 14 documents d'engagement de dépenses pour lesquels on n'avait pu établir quelles étaient les parties dont les services avaient été retenus.**

IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

18. Les décisions que l'Assemblée générale sera appelée à prendre sont exposées au paragraphe 61 du rapport du Secrétaire général. L'Assemblée est priée de :

a) Ramener à 37 016 400 dollars le montant du crédit de 100 367 400 dollars qu'elle a ouvert dans sa résolution 62/259 pour financer le fonctionnement de la Mission pendant l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009;

b) Ramener de 2 339 800 dollars à 1 111 400 dollars le montant des recettes provenant des contributions du personnel qu'elle a approuvé dans sa résolution 62/259 sur le financement de la Mission pendant l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009;

c) Mettre en recouvrement un montant additionnel de 28 652 450 dollars pour financer la Mission pendant la phase de liquidation administrative, du 1^{er} août 2008 au 30 juin 2009, compte tenu du montant de 8 750 833 dollars déjà mis en recouvrement auprès des États Membres, conformément à sa résolution 62/259, pour financer la Mission du 1^{er} au 31 juillet 2008.

19. **Le Comité consultatif recommande d'approuver les propositions du Secrétaire général.**

Documentation

- Budget révisé de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 (A/63/546 et Corr.1)
- Budget de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 (A/62/811)
- Résolution 62/259 de l'Assemblée générale
- Résolutions 1827 (2008), 1320 (2000) et 1312 (2000) du Conseil de sécurité
- Rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies [A/62/5 (Vol. II)], chap. II
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le rapport sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée et le projet de budget de la Mission (A/62/781/Add.17 et Corr.1)

Annexe I

**Situation financière de la Mission des Nations Unies
en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE)
au 30 novembre 2008**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
I. Disponibilités	2 591
II. Besoins de liquidités (passif)	
États Membres – soldes créditeurs	2 009
Contributions ou paiements anticipés	3 137
Engagements non réglés, y compris au titre d'exercices précédents	6 812
Soldes créditeurs des comptes interfonds et autres éléments de passif	1 870
Total partiel	13 828
III. Déficit de trésorerie (I - II)	(11 237)
IV. Sommes portées au crédit des États Membres à compter de l'exercice 2007/08	
Solde inutilisé	7 398
Recettes diverses :	
Intérêts créditeurs	1 892
Recettes diverses ou accessoires	356
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	7 965
Total partiel, recettes diverses	10 213
Total, solde inutilisé et recettes diverses	17 611
V. Déficit de trésorerie (III - IV)	(28 848)

Annexe II

État actualisé des dépenses de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE) au 14 novembre 2008

	1 ^{er} juillet-14 novembre 2008			15 novembre 2008-31 janvier 2009				Explication des écarts
	Montant réparti (1)	Dépenses (2)	Solde inutilisé (3) = (1) - (2)	Dépenses (4)	Dépenses effectives + dépenses prévues (5) = (2) + (4)	Montant prévu du solde inutilisé (6) = (1) - (5)	Écart en pourcentage (7) = (6) ÷ (1)	
Militaires et personnel de police								
Observateurs militaires	7 216,2	618,4	6 597,8	–	618,4	6 597,8	91,4	Rapatriement d'observateurs militaires
Contingents	34 259,6	4 511,7	29 747,9	413,0	4 924,7	29 334,9	85,6	Rapatriement de contingents militaires
Police des Nations Unies	–	–	–	–	–	–	–	
Unités de police constituées	–	–	–	–	–	–	–	
Total partiel	41 475,8	5 130,1	36 345,7	413,0	5 543,1	35 932,7	86,6	
Personnel civil								
Personnel recruté sur le plan international	16 295,0	5 868,5	10 426,5	2 336,7	8 205,2	8 089,8	49,6	Rapatriement échelonné du personnel recruté sur le plan international
Personnel recruté sur le plan national	1 636,3	515,4	1 120,9	291,8	807,2	829,1	50,7	Rapatriement échelonné du personnel recruté sur le plan national
Volontaires des Nations Unies	2 069,2	756,5	1 312,7	392,3	1 148,8	920,4	44,5	Rapatriement échelonné des Volontaires des Nations Unies
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	119,5	10,3	109,2	–	10,3	109,2	91,4	Départ d'un assistant administratif du Groupe Déontologie et de discipline le 31 juillet 2008
Total partiel	20 120,0	7 150,7	12 969,3	3 020,8	10 171,5	9 948,5	49,4	
Dépenses opérationnelles								
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–	–	–	–	
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–	–	–	
Consultants	–	–	–	–	–	–	–	
Voyages	676,7	109,0	567,7	118,6	227,6	449,1	66,4	Fin du mandat de la Mission et liquidation administrative

	1 ^{er} juillet-14 novembre 2008			15 novembre 2008-31 janvier 2009				Explication des écarts
	Montant réparti	Dépenses	Solde inutilisé	Dépenses	Dépenses effectives + dépenses prévues	Montant prévu du solde inutilisé	Écart en pourcentage	
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4)	(5) = (2) + (4)	(6) = (1) - (5)	(7) = (6) ÷ (1)	
Installations et infrastructures	11 892,3	2 502,7	9 389,6	1 205,1	3 707,8	8 184,5	68,8	Fin du mandat de la Mission et liquidation administrative
Transports terrestres	2 883,9	261,8	2 622,1	389,5	651,3	2 232,6	77,4	Fin du mandat de la Mission et liquidation administrative
Transports aériens	9 070,5	2 875,9	6 194,6	1 093,7	3 969,6	5 100,9	56,2	Fin du mandat de la Mission et liquidation administrative
Transports maritimes ou fluviaux	–	–	–	–	–	–	–	Fin du mandat de la Mission et liquidation administrative
Transmissions	3 058,1	726,3	2 331,8	40,7	767,0	2 291,1	74,9	Fin du mandat de la Mission et liquidation administrative
Informatique	953,5	268,7	684,8	–	268,7	684,8	71,8	Fin du mandat de la Mission et liquidation administrative
Services médicaux	1 044,4	24,4	1 020,0	66,8	91,2	953,2	91,3	Fin du mandat de la Mission et liquidation administrative
Matériel spécial	501,6	26,0	475,6	–	26,0	475,6	94,8	Fin du mandat de la Mission et liquidation administrative
Fournitures, services et matériel divers	8 690,6	2 143,9	6 546,7	9 448,7	11 592,6	(2 902,0)	(33,4)	Augmentation des ressources nécessaires pour le transport du matériel de l'ONU à la Base de soutien logistique à Brindisi
Projets à effet rapide	–	–	–	–	–	–	–	
Total partiel	38 771,6	8 938,7	29 832,9	12 363,1	21 301,8	17 469,8	45,1	
Total brut	100 367,4	21 219,5	79 147,9	15 796,9	37 016,4	63 351,0	63,1	
Recettes provenant des contributions du personnel	2 339,8	624,7	1 715,1	486,7	1 111,4	1 228,4	52,5	
Total net	98 027,6	20 594,8	77 432,8	15 310,2	35 905,0	62 122,6	63,4	
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–	–	–	
Total	100 367,4	21 219,5	79 147,9	15 796,9	37 016,4	63 351,0	63,1	

Annexe III

Tableau récapitulatif du personnel recruté sur le plan international de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE) au 24 novembre 2008

	<i>Services organiques</i>	<i>Services de sécurité</i>	<i>Services d'appui</i>	Total
Personnel recruté sur le plan international au 31 juillet 2008	28	18	92	138
VNU recrutés sur le plan international depuis juillet	–	–	2	2
Total	28	18	94	140
Départs depuis le 31 juillet				
Réaffectation à d'autres missions				
Siège	1			1
Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie	4			4
Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire	1			1
Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti	1			1
Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour	2		6	8
Mission des Nations Unies au Soudan	1			1
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	1			1
Équipe conjointe d'appui à la médiation	1			1
Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie		3		3
Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste		2	1	3
Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad			3	3
Mission des Nations Unies au Népal			1	1
Total partiel	12	5	11	28
Retour au lieu d'affectation d'origine	3		1	4
Offre refusée, départ de la MINUEE	2			2
Pas d'affectation, rapatriement	3			3
Démission et rapatriement			4	4
Total partiel des fonctionnaires ayant quitté la MINUEE	20	5	16	41
Personnel actuel de la MINUEE				
Offre acceptée et organisation de voyage en cours	2		14	16
Offre reçue; personnes devant être libérées après la liquidation			8	8
Offre reçue par l'intéressé et en cours d'examen			1	1

	<i>Services organiques</i>	<i>Services de sécurité</i>	<i>Services d'appui</i>	Total
Offre rejetée mais toujours en poste à la MINUEE			1	1
Offre pas encore faite	6	13	54	73
Total partiel	8	13	78	99
Total	28	18	94	140

Annexe IV

Ventilation et destination des biens durables de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée

Au 25 novembre 2008, environ 16 211 articles (valeur d'inventaire : 56,2 millions de dollars) d'une valeur nette comptable estimée à 19,6 millions de dollars devaient être liquidés comme suit :

	<i>Quantité</i>	<i>Valeur d'inventaire</i>	<i>Valeur nette comptable</i>
1. Matériel destiné à d'autres opérations de maintien de la paix			
Mission des Nations Unies au Soudan et Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour	3 250	12 275 900	6 033 600
Département des opérations de maintien de la paix/Équipe d'appui aux activités de paix de l'Union africaine et Mission de l'Union africaine en Somalie	275	649 600	427 600
Autres	348	6 651 400	1 774 500
Total partiel	3 873	19 576 900	8 235 700
2. Matériel qui pourrait être donné			
Éthiopie			
Section des communications et des services informatiques	419	364 400	30 800
Matériel de génie	274	975 500	368 600
Total partiel	693	1 339 900	399 400
Union africaine	1 686	6 724 400	1 903 200
Total partiel	2 379	8 064 300	2 302 600
3. Matériel qui pourrait être transféré à d'autres organismes des Nations Unies ou à des organisations internationales	810	2 509 100	767 800
4. Autre matériel (destination à fixer)	9 149	26 068 400	8 282 400
Total	16 211	56 218 700	19 588 500